

Résultats de la reprise des tests des patientes atteintes d'un cancer du sein
L'APTS APPRÉCIE LE CHOIX DE LA TRANSPARENCE FAIT PAR LE MINISTRE BOLDOC

Le 16 décembre 2009 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) estime que le ministre de la Santé et des Services sociaux a fait le bon choix en révélant que 39 femmes n'ont pas reçu les traitements indiqués en raison d'erreurs dans les tests de pathologie. De ce nombre, cinq sont décédées. L'APTS est convaincue que la population a le droit de savoir si la faiblesse des contrôles de qualité dans les laboratoires de pathologie du Québec a fait des victimes.

L'annonce des résultats des tests repris par un laboratoire de Seattle faite par le ministre Yves Bolduc ce matin est venu calmer les esprits indignés à juste titre par le manque de transparence du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Une directive du MSSS transmise aux équipes soignantes les enjoignait en effet de ne pas transmettre les résultats des reprises de tests de récepteurs hormonaux aux familles des femmes décédées. L'APTS juge fallacieuse la raison invoquée alors par le ministère qui avait émis cette directive par souci « de délicatesse et de compassion ».

« On sait pourtant que lors de la perte d'un proche, les gens veulent généralement savoir ce qui s'est passé, commente Luce Leblanc, première vice-présidente de l'APTS. Ce doit être encore plus vrai quand un doute subsiste sur la pertinence du traitement qui a été administré, comme ce fut le cas à la suite de la publication de l'étude sur les tests des récepteurs hormonaux. »

Dans le but de rassurer la population, le ministre avait commandé en juin dernier la reprise de milliers de tests dont la fiabilité avait été mise en doute par une étude menée par le président de l'Association des pathologistes du Québec. En limitant la diffusion des résultats des tests repris, il aurait produit l'effet contraire : le manque de transparence aurait porté à croire qu'il y avait quelque chose à cacher », commente la porte-parole de l'APTS.

Même si le ministre est d'avis que les nouveaux résultats, moins catastrophiques que prévu, témoignent de la relative fiabilité de nos laboratoires, la nécessité demeure de mettre en place, de façon uniforme dans tous les laboratoires, des mécanismes de contrôle de qualité externes.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe plus de 27 000 personnes, diplômées de niveaux universitaire et collégial, œuvrant dans 117 établissements de santé et de services sociaux à travers le Québec. Ce sont, entre autres, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes. L'APTS représente notamment 3 700 technologues médicales, travaillant dans 83 établissements de santé au Québec.